

<https://www.snetap-fsu.fr/CFA-CFPPA-Menace-sur-les-negociations.html>



# CFA - CFPPA - Menace sur les négociations

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -

Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2025

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH51/logo-elan-commun\\_ens\\_agri\\_fo-ea-1c8aa.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH51/logo-elan-commun_ens_agri_fo-ea-1c8aa.jpg)

Le 11 septembre, le futur [GIP](#) Employeurs a fait savoir aux organisations syndicales qu'il souhaitait suspendre les travaux visant à aboutir un accord collectif sur le décompte et l'organisation du temps de travail entamés en février dernier. Il justifie cette suspension par l'absence d'arrêté ministériel nécessaire à la création du GIP. Si la demande d'arrêté est légitime, pour autant, elle ne saurait servir de prétexte à un arrêt des échanges en cours.

Un Nième gouvernement démissionnaire et le contexte budgétaire ( ??? ) n'entraînent qu'un Nième ralentissement dans le dossier de l'amélioration des conditions d'emploi des ACB de la formation professionnelle. Depuis leur mobilisation de 2022, les collègues attendent des réponses !

Ainsi, l'intersyndicale Elan Commun et [FO](#) EA regrette cette suspension et a donc légitimement obtenu un entretien avec la [DGER](#) ce mercredi 24 septembre quant à la nécessité de sécuriser la suite des négociations dans l'intérêt des agents et des centres.

La DGER réaffirme la volonté du ministère d'aboutir à une amélioration des conditions d'emploi, incluant le sujet du temps de travail. Elle confirme la sortie prochaine du décret permettant à terme la signature d'un accord collectif visé et s'appliquant à l'ensemble des [EPL](#). Le Directeur Général adjoint s'est par ailleurs engagé à donner les explications permettant la réassurance des directions employeurs quant à la sécurisation du processus juridique de négociation, à l'occasion du séminaire des directeurs d'établissements le 8 octobre prochain.

Dans un contexte où certaines remontées de terrain tendraient à justifier l'arrêt des travaux de négociation par des « blocages » venant des [OS](#), souhaitant soi-disant quitter la table des échanges, il nous semble important de réaffirmer notre volonté de poursuivre les travaux avec les membres du GIP.

**En matière d'organisation et de décompte du temps de travail, l'intersyndicale Élan commun – FO EA maintient sa volonté d'harmoniser au mieux les conditions d'emploi des agents contractuels sur budget des EPL sur celles de leurs homologues titulaires. Il n'est certainement pas urgent d'attendre !**